République Française
Département de la Sarthe
COMMUNE DE VIBRAYE
- 72320 -

Convocation du 30/04/2021
Affichée le 30/04/2021

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10/05/2021

L'an 2021 et le Lundi 10 Mai 2021à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Dominique FLAMENT, Maire.

Présents : Mme BOULE Sophie, M. CHAMBRIER-GILLOT David, Mme COCHIN Lydia, Mme DERRE Christelle, M. FLAMENT Dominique, Mme GAUTIER Cindy, Mme GERMAIN Martine, M. GERNOT Philippe, M. GOUHIER Didier, M. GUERANT André, M. LEDIEU Christophe, Mme LEROY Sonia, M. MARTINEAU Eric, M. PERRICHOT Alain, Mme PICHARD Arlette, M. RADENAC Alexandre, M. RENAUDIN Jean-Yves, Mme ROUGET Anne-Marie, Mme TOSTAIN Isabelle, M. VADE Prosper
Procurations : M. HERPIN Jean-Luc à M. FLAMENT Dominique, Mme LETOURNEAU Aurélie à Mme ROUGET Anne-Marie
Secrétaire de séance : M. CHAMBRIER-GILLOT David
Nombre de membres en exercice : 22

ORDRE DU JOUR :

Personnel :

- **Valorisation des heures travaillées le dimanche – Personnel contractuel de la piscine municipale**

Travaux :

- **Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport – Création d'un skate-park et d'un plateau de fitness en accès libre**
- **Demande de subvention à la Région – Création d'un skate-park et d'un plateau de fitness en accès libre**
- **Demande de subvention à la Région – Aménagement d'un bâtiment Place de l'Hôtel de Ville**
- **Demande de subvention à la Région – Amélioration de l'éclairage des bâtiments du complexe sportif**
- **Travaux en cours**

Transactions immobilières :

- **Acquisition de la parcelle AM 275 – Rue de Sainte-Anne**

Divers :

- **Décision modificative n°1 – Budget assainissement**
- **Création de poste CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance et demande d'agrément tuteur**
- **Modification des tarifs 2021**
- **Remerciements**
- **Questions diverses**

PERSONNEL

- **Valorisation des heures travaillées le dimanche - Personnel contractuel de la piscine municipale** réf : 2021-041

M. le Maire rappelle que par délibération n°2021-030 du 15 mars 2021 le conseil municipal a fixé les conditions et modalités de recrutement du personnel saisonnier de la piscine municipale. Or, la valorisation de 0.74 € brut par heure travaillée le dimanche par les agents contractuels (prévue par arrêté du 19/08/1975 et déjà appliquée l'an passé) n'a pas été mentionnée dans la délibération. Il convient donc de délibérer pour ajouter cette précision.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité précise que les agents contractuels recrutés pour la piscine municipale bénéficieront d'une valorisation de 0.74 € brut par heure travaillée le dimanche.

TRAVAUX

- **Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport - Création d'un skate-park et d'un plateau de fitness en accès libre** réf : 2021-042

M. le Maire indique que le Centre National du Sport a ouvert des crédits pour le financement des équipements sportifs locaux, et notamment les équipements de proximité en libre accès. Les projets de skate-park (initié par le Conseil Municipal des Jeunes) et de plateau de fitness pourraient donc bénéficier de cette aide.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet ainsi présenté.
- Sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, au titre de l'enveloppe dédiée aux équipements sportifs locaux, et pour la création d'un skate-park et d'un plateau de fitness en accès libre.
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Demande l'autorisation de débuter les travaux par anticipation.

- **Demande de subvention à la Région - Création d'un skate-park et d'un plateau de fitness en accès libre** réf : 2021-043

M. le Maire indique que la Région des Pays de la Loire a ouvert des crédits pour la relance de l'investissement communal. Il ajoute que les projets de skate-park (initié par le Conseil Municipal des Jeunes) et de plateau de fitness pourraient bénéficier de cette aide. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet ainsi présenté.
- Sollicite une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire, au titre de la relance de l'investissement communal, et pour la création d'un skate-park et d'un plateau de fitness en accès libre.
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Demande l'autorisation de débuter les travaux par anticipation.

- **Demande de subvention à la Région - Aménagement d'un bâtiment Place de l'Hôtel de Ville** réf : 2021-044

M. le Maire indique que la Région des Pays de la Loire a ouvert des crédits qui pourraient participer au financement du projet d'aménagement du bâtiment de la place de l'Hôtel de Ville. Il présente les conditions et modalités du Pacte Régional pour la Ruralité. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet ainsi présenté.
- Sollicite une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire pour l'aménagement d'un bâtiment Place de l'Hôtel de Ville.

- Approuve le plan de financement
- Demande l'autorisation de débuter les travaux par anticipation.

- **Demande de subvention à la Région - Amélioration de l'éclairage des bâtiments du complexe sportif** réf : 2021-045

M. le Maire indique que la Région des Pays de la Loire a ouvert des crédits qui pourraient participer au financement des travaux d'amélioration de l'éclairage des bâtiments du complexe sportif. Il présente les conditions et modalités du Pacte Régional pour la Ruralité.

M. Chambrier précise que le projet consiste à remplacer les éclairages existants par des leds. Dans le gymnase D. Costantini, les détecteurs de présence seront remplacés par un interrupteur simple de mise en marche et de coupure.
A. Guérant suggère d'installer également un éclairage spécifique pour le mur d'escalade pour éviter d'éclairer l'ensemble de la salle lorsque c'est la seule activité qui y est pratiquée. Cette option sera envisagée, éventuellement en prévoyant un éclairage par zone comme à la salle polyvalente.
M. Ledieu ajoute que le Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la Communauté de Communes pourrait finance ce type de projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
- Approuve le projet ainsi présenté.
- Sollicite une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire pour les travaux d'amélioration de l'éclairage des bâtiments du complexe sportif.
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Demande l'autorisation de débuter les travaux par anticipation.

M. Gernot indique que le mur d'enceinte des tribunes (endommagé pendant les travaux du dojo) a été réparé. Le support du futur portail est réalisé. Sa pose sera réalisée prochainement.
Pour la sécurisation de l'école, le portail du primaire a été remplacé. Côté maternelle, un portillon et un portail électrique à deux vantaux ont été mis en place.

L'aménagement de la place de l'église se poursuit. Mme Rouget précise que des fleurs annuelles seront plantées dans un premier temps ; des persistantes arriveront par la suite.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

- **Acquisition de la parcelle AM 275 - Rue de Sainte-Anne** réf : 2021-046

M. le Maire propose que la commune se porte acquéreur de la parcelle cadastrée AM 275 d'une surface de 11 m2 et située Rue de Sainte-Anne.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
- Décide d'acheter la parcelle cadastrée AM 275 à Mme Nathalie BRUNET, pour l'Euro symbolique,
- Précise que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à ce projet,
- Demande l'intégration de la parcelle AM 275 au domaine public communal.

DIVERS

- **Décision modificative n°1 - Budget assainissement** réf : 2021-047

Monsieur le Maire indique que les crédits inscrits au budget assainissement pour le Schéma

Directeur risquent d'être insuffisants compte tenu des offres qui ont été reçues. Il convient d'ajouter des crédits pour pourvoir engager comptablement par la suite les honoraires du bureau d'études qui sera retenu.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante sur le budget assainissement :

Section d'investissement - Dépenses :
Compte 2031 - Frais d'études : + 30 000 €

- **Création d'un poste CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance et demande d'agrément tuteur** réf : 2021-048

M. le Maire explique qu'à la rentrée scolaire de septembre 2021, un jeune sera formé par la commune pour préparer un CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (ex CAP Petite Enfance). Mme Stéphanie BROUTé, ATSEM sera son maitre d'apprentissage. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- Décide de créer à compter du 2021 un poste d'apprenti(e) en CAP AEPE sur 1 ou 2 ans (en fonction de la personne recrutée),
- Précise que cette personne sera rémunérée selon un pourcentage du SMIC, et conformément à la réglementation en vigueur,
- Sollicite l'agrément de Mme Stéphanie BROUTé en qualité de maitre d'apprentissage,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à procéder au recrutement, à signer le contrat d'apprentissage et les documents nécessaires à ce projet.

- **Modification des tarifs 2021** réf : 2021-049

M. le Maire rappelle que les deux mobiles-homes vont prochainement être remplacés par des équipements neufs. Il propose de modifier le montant de la caution demandé pour leur location.
De plus, pour faciliter la gestion de la vente des bonnets de bain de la piscine, il propose de modifier le tarif voté antérieurement par le conseil municipal.
Enfin, il convient de fixer un tarif pour les commerçants du marché hebdomadaire qui ont un abonnement trimestriel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
- Fixe à 700 € le montant de la caution des mobiles-homes du camping,
- Fixe à 1 € le prix de vente du bonnet de bain pour la piscine municipale,
- Fixe à 8.45 € le mètre linéaire le droit de place des commerçants du marché hebdomadaire avec abonnement trimestriel,
- Décide de mettre ces tarifs en application à compter du 11 mai 2021.

- **Remerciements :**

Le groupement d'entraide des agents communaux et le FSE du collège G. Goussault remercie la commune de la subvention qui lui a été accordée.

- **Questions diverses**

M. Ledieu informe le conseil municipal qu'il est envisagé de créer une « guinguette » à la Baignade via l'UVICAPL et les associations locales.

M. Le Maire fait appel aux bénévoles pour aider la commune de Saint-Calais à réaliser la mise

sous-plis de la propagande les 17 et 18 mai prochains pour les élections régionales et départementales.

Il indique que la Poste de Vibraye ne fermera pas, mais que la réception du courrier et le tri seront transférés à La Ferté Bernard. Les locaux actuels devenant de ce fait trop grands, le bureau de poste envisage de déménager dans un autre local du centre-ville.

La commémoration du 08 mai s'est tenue en comité restreint, avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts et au cimetière. Les élus espèrent que celle du 11 novembre puisse avoir lieu avec du public.

L'entreprise Movaltec a été reprise par une société de Laigné en Belin. Une partie du personnel a été reclassé ou repris.
Un cas de covid a été détecté au sein du service de la restauration scolaire, ce qui a entrainé la fermeture de la cuisine jusqu'au 12 mai inclu. Les repas ont toutefois été maintenus pour l'ensemble des élèves et des adultes, grâce à la livraison de repas par le traiteur vibraysien PNG.

Mme Derré demande où en est le recrutement d'un agent de restauration. M. le Maire précise que la personne recrutée est un agent titulaire, en poste dans une commune de plus petite taille. Elle prendra ses fonctions début juillet.

Mme Gautier explique que certaines associations ont passé les licences de leurs adhérents en dons à une association, ce qui leur permet de les déduire fiscalement. Elle demande si des associations vibraysiennes ont pris la même initiative ou si certaines envisagent de le faire. La commune n'a pas eu connaissance d'une telle pratique.

La séance est levée à 22h00.